

Marignane, le 14 juin 2022

N/REF : 22/LET/08
Objet : Plan canicule

Monsieur le Directeur d'établissement

En complément du courrier que je vous ai adressé le 19 Mai 2022 relatif au démarrage de la climatisation dans les bâtiments, je reviens vers vous car le pays traverse une vague de chaleur historiquement élevée à cette période de l'année.

Bien que l'établissement ait pris en considération nos demandes, nous constatons à ce jour que bon nombre de dysfonctionnements subsistent. Notamment en ce qui concerne les incidents et pannes signalés sur la mise en route des climatisations via MyFM.

Les météorologues indiquent que ce pic de chaleur semble s'installer durablement, avec des températures record pour atteindre visiblement un niveau 3 d'alerte canicule dans les prochains jours. Certains salariés sont exposés à des températures extrêmes et cela depuis quelques jours. Je m'adresse à vous pour mettre en place toutes les mesures préconisées dans le plan canicule de l'entreprise afin de diminuer ces risques d'exposition aux salariés travaillant pour Airbus Helicopters Marignane.

Pour toutes ces raisons je vous saurais gré de :

- finaliser au plus vite la mise en route des groupes de froid,
- veiller à la gestion des incidents déclarés par les salariés, qui sont clôturés parfois sans même qu'une intervention n'ai pu avoir lieu,
- augmenter le nombre de fontaines,
- anticiper la mise en œuvre du plan canicule de niveau 3 pour être prêt le moment venu,
- finaliser au plus vite la mise en place des réfrigérateurs et leur approvisionnement en eau dans les milieux de production,
- déployer toutes les autres mesures qui sont à la disposition de notre entreprise pour diminuer l'exposition notamment pour les personnes les plus fragiles et vulnérables.

Sûr de l'intérêt que vous portez à la santé et à la sécurité de l'ensemble des salariés qui travaillent pour Airbus Helicopters Marignane, je vous saurais gré de bien vouloir porter toute votre attention sur ces sujets.

Les élus CFE-CGC au CSSCT restent mobilisés en ces périodes de fortes chaleurs, qui d'une année sur l'autre sont de plus en plus précoces.

Bonniol Frederic
Secrétaire CSSCT2

Ce courrier sera porté à l'attention des salariés.